

Le Petit Messinois

Numéro 122 - Avril 2019

Mairie - 51 Rue du Bois de Grève - 54850 MESSEIN Tél. : 03.83.47.22.21

Directeur de publication : Daniel LAGRANGE Rédacteur : Olivier MEUNIER-CONROUX

Site: www.messein.fr - Email: mairie@messein.fr

Dépôt légal: Avril 2008



En direct de la mairie

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

La cérémonie du 8 mai se déroulera au Monument aux Morts à 11h30 avec la participation des élèves de l'école Jean Rostand, de la fanfare de Neuves-Maisons, des pompiers et des gendarmes de Neuves-Maisons.



Les habitants sont cordialement invités à cette commémoration qui sera suivie d'un apéritif.



NETTOYAGE DES RUES

La société VIVALOR interviendra pour nettoyer les rues le mercredi 17 avril.

De ce fait, veuillez déplacer vos véhicules afin que le nettoyage soit efficace.

Merci d'avance.

Elections européennes

Les prochaines élections européennes se dérouleront le dimanche 26 mai 2019. Elles ont lieu au suffrage universel direct à un tour.

Les électeurs vont devoir voter pour une liste nationale de 79 candidats, parmi toutes celles présentées par les partis et groupements politiques. Chaque liste nationale doit, en effet, compter un nombre de candidats égal au nombre de sièges à pourvoir.

En allant voter, vous choisissez un projet pour l'Europe en phase avec vos convictions et vos valeurs.

Une fois élus, les représentants des citoyens de l'Union européenne siègent par groupes européens et agissent alors dans les domaines tels que :

- l'emploi, les droits sociaux
- Le climat, l'environnement
- La gestion des frontières
- La santé, l'alimentation
- La sécurité



Rappel important aux électeurs

- Les inscriptions sur la liste électorale sont closes depuis le 1er avril 2019.
- Tous les électeurs recevront, cette année, une nouvelle carte électorale dans les semaines qui précèdent les élections européennes.
- Le ministère de l'intérieur a déployé une téléprocédure d'interrogation de la situation électorale permettant à tous les électeurs de vérifier sa commune d'inscription et le bureau de vote dans lequel il est inscrit pour voter disponible à l'adresse : https://www.demarches.interieur.gouv.fr/ise
- Pour voter, la carte d'électeur reste indispensable. Le seul document obligatoire est celui qui permet de justifier son identité. Pour prouver votre identité au moment de voter, vous devez présenter une pièce indiquant <u>votre identité avec photographie</u> (CNI, passeport, carte vitale, carte d'invalidité, etc...)
- Le scrutin du 26 mai sera ouvert de 8h et clos le jour même à 18h.

Appel aux assesseurs

Afin d'assurer le bon déroulement du scrutin, la commune lance un appel à tous les électeurs de bonne volonté pour accepter les fonctions d'assesseur dans un des deux bureaux de vote lors des élections européennes. Votre rôle sera de veiller, sous la responsabilité du président, au bon déroulement des opérations (contrôle d'identité, faire signer la liste d'émargement, apposer le timbre portant la date sur les cartes). Si vous êtes intéressé(e)s, merci de prendre contact avec le secrétariat de mairie au 03 83 47 22 21 le plus tôt possible

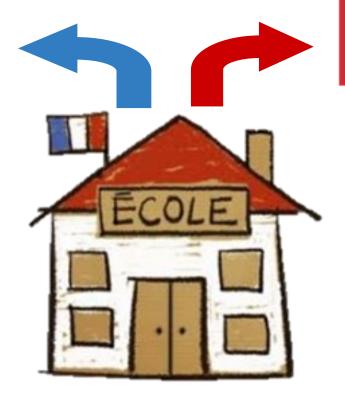
BUREAU DE VOTE N° 1 Salle BCD de l'école

Rues concernées:

Bois de grève Étangs Florence Arthaud Forge Gandhi Haie la Botte Henri Etienne Homme de Fer Jen-Marie Pelt Leuques **Louis Pasteur** Maison éclusière **Martin Luther King** Maurice Barrès Moze **Nautoniers** Nelson Mandela **Noires Terres**

Pâquis Patis Planchelle Pressoir **Robert Schuman** Saint-Maurice Simone Veil **Tonneliers** Vieux Marché **Vignerons**

Répartition des bureaux de vote par rues.



Les bureaux de vote se situent au groupe scolaire Jean Rostand 32 rue Joliot Curie **54850 MESSEIN**

BUREAU DE VOTE N° 2 Préau de l'école

Rues concernées:

Château **Ermitage Fleurs Fontaines** Gabriel Péri Gare Général Leclerc Haut du Clos Henri Dunant **Hubert Sensiquet** Jardin des Joncs Joliot Curie **Marronniers** Mercier Mine **Puits** Salvador Allende Sources Vallieux



DANGER!

Code de la route



De nombreux habitants se plaignent, à juste raison, des automobilistes mais aussi des conducteurs de scooters et voire de véhicules plus lourds qui ne marquent pas les STOP à différents endroits de la commune.

Hormis les conducteurs raisonnables qui respectent le code de la route, d'autres, beaucoup trop nombreux, marquent un *cédez-le-passage* mais d'autres encore ne ralentissent même pas. Cela se passe souvent la nuit mais de plus en plus en journée.

Pour rappel : l'infraction consistant à ne pas respecter l'arrêt à la ligne de stop est une contravention de classe 4 et elle entraîne :

- La perte de 4 points sur son permis
- Amende forfaitaire de 135€ de classe 4
- Amende minorée de 90€
- Amende majorée de 375€



Du côté de la base nautique





Du côté de l'école et du périscolaire



RENTREE SCOLAIRE 2019-2020

Les grandes vacances ne sont pas encore arrivées qu'il faut déjà penser à la rentrée prochaine.

LE TEMPS DES INSCRIPTIONS EST ARRIVÉ!

Vous pourrez venir inscrire vos enfants nés avant le 31 décembre 2016 et qui feront leur première rentrée à l'école Jean Rostand de Messein. L'inscription se déroule en 2 temps:

- 1 En mairie avec le livret de famille, le carnet de santé et un justificatif de domicile.
- 2 A l'école les 14, 21 et 28 mai 2019 avec les mêmes documents ainsi que le certificat d'inscription délivré par la Mairie. La directrice vous recevra de 13h30 à 18h30.

Ces démarches et dates sont impératives. En cas d'indisponibilité aux dates proposées, vous pouvez prendre rendez-vous avec la directrice en la contactant au 03.83.47.15.05.

Rappel:

Les enfants sont accueillis à la cantine et à la garderie périscolaire à partir de 3 ans.

ARBRE DE LA PAIX

Dans le cadre du centenaire de l'armistice de 1918. un arbre de la paix a été planté dans le bas de la côte qui monte à l'école.

La mairie remercie les enfants de la classe de CM1 d'avoir eu la gentillesse de le décorer.





PAS D'ACTIVITÉS "JEUNESSE"

Pour rappel, il n'y aura pas d'activités "jeunesse" de 16h00 à 17h00 pour le dernier trimestre d'école.

CIRCULATION ROUTIÈRE AUTOUR DU GROUPE SCOLAIRE

Nous vous rappelons que la vitesse est limitée à 30 aux abords du groupe scolaire Jean Rostand.

Nous avons également constaté que certains parents sont particulièrement imprudents : enfant sur les genoux du conducteur sans ceinture, enfants non attachés dans leur siège auto voire pas attachés du tout, dépose-minute devant l'école, ...

Nous vous rappelons pour la énième fois qu'il n'existe pas de dépose-minute devant l'école. Vous devez vous garer sur les places de parking matérialisées afin de faire descendre votre(vos) enfant(s) en toute sécurité.

Il n'est pas autorisé de vous arrêter devant la porte de l'école pour faire descendre vos enfants.

P SI TU PRENDS
MA PLACE
PRENDS AUSSI
MON HANDICAP

"si vous prenez cette place, prenez également son handicap" !! L'amende pour ce type d'infraction est de 135 € !

Si les comportements dangereux continuent, la mairie se verra dans l'obligation de demander aux gendarmes de venir constater les infractions et de les verbaliser...

PCS1 - Formez-vous aux gestes qui sauvent!

Un proche qui fait un malaise ou qui s'étouffe, une brûlure, un accident de la route... Nombreux sont les risques dans notre vie quotidienne. Face à une personne en danger, avoir les bons réflexes peut parfois sauver une vie.

Vous devez agir mais vous ne savez pas comment ?

Formez-vous aux gestes de premiers secours (PSC1) avec les sapeurs-pompiers.

Pour mieux anticiper l'urgence, et savoir réagir!

La commune de Messein vous propose une formation prévention et secours civique de niveau 1 (PSC1) ouverte à tous à partir de 10 ans.

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter Aurore au 06.21.70.37.51





Collecte de vélos à la déchetterie

Du 1er avril au 31 mai, à la déchetterie de Messein, durant les horaires d'ouverture : le Centre Intercommunal d'Actions Sociales (CIAS) de Moselle et Madon collecte des vélos dans le cadre de ses actions à destination des écoles. Vos vélos enfant ou adulte non utilisés pourront alors avoir une seconde vie. Renseignements sur site auprès des gardiens.

Rappel des horaires d'ouverture de la déchetterie



Distribution de compost

Samedi 27 avril 2019 de 9h à 15h (jusqu'à épuisement du stock) Sur le site Parc d'industries Moselle Rive Gauche (à côté de la nouvelle déchetterie)

> Prévoir pelles et contenants Un seul passage par foyer Quantités limités à 200 litres par foyer



Collecte des produits chimiques par EcoDDS

Samedi 20 avril, 10h-17h, Leroy Merlin Nancy Sud, Houdemont

Les déchets chimiques sont dangereux pour l'environnement et ne doivent pas être jetés à la poubelle ou dans les canalisations. Une collecte des produits de bricolage, jardinage, entretien des piscines... est organisée pour une prise en charge et un traitement sécurisé des emballages vides, souillés ou avec des restes de produits.

Ces produits sont aussi acceptés sur votre déchetterie toute l'année. Vous pouvez vous adresser aux gardiens.



ENQUÊTE ADOS ET PARENTS D'ADOS

Ados et parents d'ados, n'oubliez pas de compléter et de déposer l'enquête que vous avez reçue par courrier en Mairie **avant le 23 avril.**

SORTIE THÉMATIQUE EN MOSELLE ET MADON



Samedi 27 avril 2019

La baignade au fil de l'eau...De Pont-Saint-Vincent à Cap Filéo!



Dans le cadre de ses sorties thématiques en 2019, le CIAS Moselle Madon vous propose une nouvelle sortie :

Le samedi 27 avril : « la baignade au fil de l'eau...De Pont-Saint-Vincent à Cap Filéo! »

Lieu: parking des tennis à Pont-Saint-Vincent (derrière l'EXCELSIOR, rue Aristide Briand).

Programme: la baignade dans la Moselle de 1934 à 1974, historique et fonctionnement de la piscine actuelle, visite du futur centre aquatique. Le parcours complet totalise 3,5km sans difficulté.

Deux départs au choix sont prévus: RDV: 9h15 (départ 9h30) OU RDV: 14h15 (départ 14h30)

Attention : Le nombre de places étant limité à 35 personnes par départ, il est impératif de s'inscrire et de préciser votre horaire!

Pour cette sortie du 27 avril : les inscriptions se feront entre le 8 avril et le 23 avril dernier délai!

Renseignements et insciption : Jean-Yves OUDOT jyoudot@cc-mosellemadon.fr - 03 54 95 65 81 ou à l'accueil de la CCMM - 03 83 26 45 00

Cette sortie est organisée dans le cadre d'un programme annuel de sorties thématiques proposé par le CIAS de Moselle et Madon. La prochaine sortie aura lieu avant l'été avec pour thème : « Prévention, recyclage, réparation... ».





Du côté des associations....



FRANCAS FJEP

Vide-greniers

Le vide-greniers 2019 de Messein aura lieu le dimanche 2 juin dans la rue principale comme l'an dernier.

Les imprimés à remplir sont disponibles sur le site internet de la mairie de Messein (www.messein.fr) et ils devront être impérativement déposés dans la boîte aux lettres du "milleclub" 18 allée des nautoniers accompagnés du règlement de l'emplacement.

5€ pour le premier emplacement aux habitants de Messein puis 12 € l'emplacement pour les seconds emplacements et les habitants extérieurs à Messein.

Aucune inscription ne sera prise en compte après le 15 mai





Chasse aux œufs

Organisée par Messein en fête en partenariat avec la mairie

CHASSE AUX OEUFS À LA BASE NAUTIQUE DE MESSEIN DIMANCHE 21 AVRIL 2019

OUVERTE AUX ENFANTS DE MESSEIN

De 9h à 9h30 pour les enfants de 9 à 11 ans De 10h à 10h30 pour les enfants de 6 à 8 ans De 11h à 11h30 pour les enfants de 1 à 5 ans

Une collation sera offerte aux enfants et aux parents



Prochaine dates à ne pas manquer

- 22 avril 2019 : Chasse aux œufs Messein en fête et base de loisirs
- 27 et 28 avril : Une rose... Un espoir
- 27 avril 2019 : Distribution compost CCMM Déchetterie
- 14, 21 et 28 mai : Inscriptions école
- 8 mai : Cérémonie victoire 1945
- 26 mai 2019 : Triathlon NMT54
- 26 mai 2019 : Élections européennes
- 2 juin 2019 : Vide-greniers FRANCAS
- Du 7 au 10 juin 2019 : Exposition Peinture et Patrimoine Lorrain
- 16 juin 2019 : Broc'n Roll DBDC
- 29 et 30 juin 2019 : Nautidays Base de loisirs
- 20 juillet 2019 : Fête du Lac Messein en fête et Base de loisirs
- 1er septembre 2019 : 6 heures du Lac Base de loisirs
- Du 6 au 8 septembre 2019 : Enduro et repas pêche APEM
- 11 septembre 2019 : Don du sang
- 5 et 6 octobre 2019 : Vide-landau Messein en fête
- 13 octobre 2019 : Foulée du Vigneron
- 20 octobre 2019 : Repas des aînés
- 11 novembre 2019 : Cérémonie commémoration de l'Armistice
- 17 novembre 2019: Bike and Run Base de loisirs

Tous les numéros du Petit Messinois sont consultables sur le site de la mairie : www.messein.fr